

Les qualifications pour les championnats du monde permettent de déterminer les membres de l'équipe nationale d'agility qui participeront aux championnats du monde d'agility du 22-27 septembre 2026 à Turku, en Finlande. Quatre épreuves de qualification seront organisées, avec une épreuve d'agility et une épreuve de jumping, ainsi que deux épreuves finales, soit trois épreuves d'agility et trois épreuves de jumping au total. Elles se déroulent dans le cadre de compétitions de deux jours sur trois week-ends.

Après la finale, l'équipe nationale est formée conformément au "[Règlement des championnats internationaux](#)".

Responsabilité	CTAMO Compétition Faiitan Würsch 079 483 08 87 <a href="mailto:wettkampf@tkamo.ch">wettkampf@tkamo.ch</a>		
Organisateur Lieu de la compétition	Q1 / Q2 07./08.03.2026	Aaretaler Hundesport Nicolas Glur <a href="mailto:info@swissdogarena.ch">info@swissdogarena.ch</a> Swiss Dog Arena – Dammweg 1h 3110 Münsingen	079 787 40 28
	Q3 / Q4 21./22.03.2026	AAaretaler Hundesport Nicolas Glur <a href="mailto:info@swissdogarena.ch">info@swissdogarena.ch</a> Swiss Dog Arena – Dammweg 1h 3110 Münsingen	079 787 40 28
Juge	Q1/Q2 Blaz Oven (SLO), Christian Wöss (AUT)		
	Q3/Q4 Marko Mäkelä (FIN), Juraj Ruza (SVK)		
Juge arbitre	Q1/Q2 Jimmy Cruchet (SUI)		
	Q3/Q4 Steffi Hundt (SUI)		
Conditions de participation	<p>Sont autorisés à participer les sportifs domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein et qui sont membres d'une section locale de la SCS ou d'un club de race de la SCS.</p> <p>Le chien conduit doit disposer d'un pedigree reconnu par la FCI ou de papiers suffisants pour une inscription à l'annexe du LOS.</p> <p>L'inscription dans la LOS ou dans l'annexe à la LOS doit avoir été effectuée au plus tard le 16.03.2026 (6 mois avant la Coupe du monde).</p> <p>Le chien conduit doit être âgé d'au moins 24 mois lors du championnat du monde (date de mise bas avant le 16.09.2024).</p> <p>Le chien mené doit être autorisé à concourir dans la classe nationale supérieure de sa catégorie au moment des courses de qualification.</p>		

Début de l'inscription	mardi 30.12.2025	Inscription via le <a href="#">Dashboard</a> , valable pour tous les tournois de qualification. <a href="#">Inscription au camping Q1/Q2 chez l'organisateur</a> <a href="#">Inscription au camping Q1/Q2 chez l'organisateur</a>
Date limite d'inscription	dimanche 01.03.2026	
Frais	CHF160.00	(Registration CHF 40.00, Frais d'inscription aux qualifications CHF 120.00)
Facturation		La facturation est effectuée par la CTAMO
Délai de paiement	mardi 03.03.2026	
Équipe d'encadrement		Pas encore déterminé
Documentation		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <a href="#">Règlement Championnats internationaux Agility</a></li> <li>2. <a href="#">Directive Qualification AWC</a></li> <li>3. <a href="#">Directive Barème des taxes</a></li> <li>4. <a href="#">Cahier des charges pour organisateurs de concours Agility</a></li> <li>5. <a href="#">Cahier des charges équipes nationales</a></li> <li>6. <a href="#">Règlement juges de concours</a></li> <li>7. <a href="#">Directive Déclaration de confidentialité</a></li> </ol>

**Autres points à prendre en compte :**

- Les mutations doivent être effectuées par courriel auprès du point de contact de la CTAMO [wettkampf@tkamo.ch](mailto:wettkampf@tkamo.ch) avant le vendredi 06.03.2026, 12h00.
- il n'est pas possible de changer de conducteur de chien après la première manche de qualification.
- Les équipes qui remplissent encore les conditions de participation avant la 3e manche de qualification peuvent s'inscrire ultérieurement. Pour des raisons administratives, cette possibilité se termine le jeudi 19.03.2026, 15h00.  
Les inscriptions tardives doivent être envoyées par courriel à [wettkampf@tkamo.ch](mailto:wettkampf@tkamo.ch) en mentionnant toutes les données relatives au chien et au conducteur de chien (nom, adresse, club, licence, LOS, catégorie)
- Seules les équipes inscrites (chien et athlète) peuvent participer.
- Les annulations de certains tournois de qualification doivent être effectuées par le participant directement auprès de l'organisateur, avec copie à [wettkampf@tkamo.ch](mailto:wettkampf@tkamo.ch).
- Remboursement des frais en cas d'annulation :  
Jusqu'au mardi 03.03.2026 : Remboursement de la totalité du montant moins 5.00 CHF de frais bancaires  
Du mercredi 04.03.2026 au jeudi 05.03.2026 : Frais d'inscription non compris, moins CHF 5.00 de frais bancaires, sur présentation d'un certificat médical pour chien/maître-chien.  
A partir du vendredi, 06.03.2026 : pas de remboursement